

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT du Havre ?

**VERSER LE SOLDE (13%)
À L'IUT DU HAVRE**

**VERSEMENT À FAIRE
AVANT LE 31 MAI 2021**

**ATTENTION :
CODE UAI 0761688X**

Par chèque :

- 1 - Remplissez le coupon ci-dessous
- 2 - Etablissez votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université du Havre Normandie
- 3 - Envoyez le tout à :
IUT du Havre - 32, rue Boris Vian
BP 4006 - 76610 Le Havre

Par virement :

- 1 - Effectuez votre virement à l'Université du Havre Normandie en précisant **impérativement** «IUT DU HAVRE». Pour obtenir le RIB, veuillez écrire à iut-serv-fin@univ-lehavre.fr
- 2 - Déclarez votre versement à l'IUT et précisez, si vous le souhaitez, la formation que vous soutenez.

DONATEUR TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Raison sociale :

SIRET :

Adresse postale :

Effectif :

BENEFICIAIRE DU SOLDE (13%)

Au titre de la contribution aux autres formations professionnalisantes :



32, rue Boris Vian - BP 4006 - 76610 Le Havre
Contact : Emilie Goujon - 02 32 74 46 07
iut.tax-apprentissage@univ-lehavre.fr

RESPONSABLE TAXE/RELATIONS ECOLES/PERSONNE A REMERCIER

Nom, Prénom :

Fonction :

Tél :

Email :

Règlement par chèque :

N° :

à l'ordre de
l'Agent Comptable
de l'Université du
Havre Normandie
d'un montant de :